

Académie d'Excellence « Homme, idées, milieux »

AAP Consortium 2025

Contact

BREDA Giulia

E-mail : giulia.breda@univ-cotedazur.fr

Tél : 04 89 15 24 68

Objectifs de l'appel

Dans le cadre de son Appel à Projets (AAP) Consortium pour l'année 2025, l'Académie 5 souhaite soutenir des projets d'envergure, pluriannuels (maximum 3 ans) avec un budget maximum de 50k€ par an. Les projets sélectionnés contribueront à structurer la recherche pluri-, inter- ou transdisciplinaire au sein d'Université Côte d'Azur tout en tissant des relations aux niveaux national et international, dans le cadre des trois axes de recherche de l'Académie 5.

Sera considéré comme « consortium » un groupe de chercheur.e.s d'Université Côte d'Azur relevant d'unités de recherche distinctes (au moins 2) et de disciplines scientifiques différentes, s'engageant dans une dynamique collaborative innovante. Nous encourageons également les partenariats avec des chercheur.e.s relevant d'une équipe de recherche extérieure à UniCA et/ou des partenariats internationaux. La spécificité et la complémentarité des compétences de chaque équipe devra être explicitée. Lorsque cela est pertinent, des collaborations avec des institutions publiques ou des partenaires économiques et/ou sociaux pourront être mentionnées.

NB. Dans le cas de partenariats hors UniCA des co-financements ou une contrepartie doivent être envisagés (sauf partenaires sociaux).

Axes thématiques stratégiques

Les projets proposés devront s'inscrire dans l'un des trois axes thématiques stratégiques de l'Académie 5, ou à leur interface.

Axe 1 « Savoirs, Idées, langage, société »

L'Académie 5 entend encourager la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) en favorisant les recherches sur les **savoirs, idées, langage, société**. Les travaux sur les **savoirs** en SHS comprennent les réflexions sur l'épistémologie des SHS et de l'art, mais aussi la construction et la structuration de ces savoirs et leur cadre d'application. Les recherches croisant plusieurs disciplines et méthodologies et les prenant pour objets sont particulièrement bienvenues. Par ailleurs, font également partie intégrante de cet axe les travaux sur les **idées**, leur histoire et leur diffusion, c'est-à-dire les travaux sur les représentations d'un être, d'un fait ou d'un acte, aussi bien que sur les opinions ou les convictions des individus ou des groupes sociaux. La perspective pluridisciplinaire, qui est celle des Académies, doit permettre de faire progresser la compréhension globale des idées, comme celles de beauté, de justice, d'innovation, de progrès, de catastrophe, etc., et de mettre en valeur leur évolution dans le temps. En outre, parmi les compétences et capacités humaines qui servent à mettre en œuvre ces idées et savoirs, le **langage** et plus largement la sémiotique occupent une place importante dans le périmètre de l'Académie, par leur représentation transversale dans les laboratoires, EURs et écoles d'art et de commerce. Des disciplines comme les arts, notamment plastiques, la didactique, la linguistique, le marketing (sans exclusive) trouvent leur place dans ce champ. Enfin, la recherche sur la **société** sera également soutenue, soit dans son rapport avec les autres domaines d'études de l'axe, soit comme objet d'étude autonome (sa structuration, la compréhension que l'on s'en fait, les normes qui la composent). S'agissant, notamment, de l'avènement d'une « Société numérique », l'Académie 5 entend poursuivre la démarche qui l'a conduite à financer plusieurs projets (*DeepText - Deep learning and Humanities corpora ; Droit et Objets connectés*) et entend s'inscrire dans le cadre des projets structurants d'UniCA.

Axe 2 « Changements individuels, sociétaux, économiques et organisationnels en interaction avec l'environnement »

L'Académie 5 « Homme, Idées et Milieux » place l'étude des pressions anthropiques sur l'environnement comme un des thèmes importants de sa stratégie 2022-2026. Elle entend promouvoir une production des savoirs mobilisant des approches pluri-, inter- voire transdisciplinaires dans ce domaine visant à éclairer des manières « d'habiter le monde » en s'intéressant aux **changements individuels et sociétaux, économiques et organisationnels en interaction, entre autres, avec l'environnement**. Ces changements sont potentiellement à l'œuvre à des échelles différentes et à tous les niveaux de la société (décisions individuelles, décisions collectives, organisations, institutions, droit et gouvernance, etc.). Ils sont aussi multifformes – lents ou brusques, aidés ou relevant d'initiatives individuelles ou collectives, contrôlés ou non contrôlés, relevant du changement technologique, du changement de comportements ou du changement des écosystèmes, amenant à la sédentarité ou à la mobilité et aux déplacements de population. Si les processus de transition sont difficiles à saisir, ils constituent des évolutions de société majeures et parfois souhaitables pour faire face aux défis socio-environnementaux contemporains, mais aussi aux effets cumulés des crises dans différents milieux et domaines d'activité (migrations internationales, santé, éducation, économie, sécurité, productivité, religions, etc.), qui nécessitent d'être étudiés d'un point de vue spécifique, ainsi que systémique. L'Académie 5 souhaite favoriser les projets de recherche visant à explorer ces processus de changement en étudiant leurs facteurs, leurs formes, leurs dispositifs, leurs acteurs - les manières dont ils s'organisent, leurs discours et récits – leurs usages, leurs résultats, leur compatibilité avec les principes fondateurs des sociétés démocratiques, leurs conséquences en termes de politiques publiques, sociales et environnementales, de gouvernance, de droits humains, de justice, etc. Cette perspective mobilise l'ensemble des disciplines des SHS de l'Université Côte d'Azur, et encourage des dynamiques de collaboration avec les autres disciplines scientifiques.

Axe 3 « Art, création, sciences – Art et santé »

Un des programmes structurants de l'IDEX concerne **les interactions entre l'art et la science**. Cette thématique recouvre un certain nombre d'enjeux : (a) enjeux sociétaux (diffusion de la culture artistique auprès de publics empêchés ou éloignés ; prévention et prise en soin des populations vulnérables ou fragiles) ; (b) enjeux créatifs et innovations (technologies et diffusion artistique, technologies et créations, sciences et patrimoine artistique, l'art au service de la recherche scientifique, applications e-Health) ; (c) enjeux stratégiques (dynamique de recherche interdisciplinaire, productions et créations publiques, démocratisation de la culture artistique et scientifique, collaborations internationales, mobilités étudiantes). Ce programme, relayé par les activités de l'Académie 5, a permis de favoriser des rapprochements entre les écoles d'art et de design membres d'Université Côte d'Azur et des unités de recherche, autour de projets scientifiques ou d'événements, tout en soutenant l'émergence de l'excellence dans le domaine de la création contemporaine et des nouvelles technologies. Dans la continuité de cette dynamique, l'Académie 5 souhaite poursuivre le soutien de projets porteurs d'un potentiel interdisciplinaire autour des interactions arts, création, sciences. Elle souhaite notamment encourager les projets et événements autour de la thématique **Art et Santé**, cette dernière étant définie dans toutes ses dimensions physique, psychologique et sociale.



Modalités de financement

Les ressources seront utilisables en frais de fonctionnement, en investissement ou en masse salariale (sauf post-doctorats et doctorats). **La masse salariale ne pourra représenter que 40% du budget total demandé sur les trois ans et un maximum de 50k€.**

Les ressources seront utilisables en **frais de fonctionnement** (missions et équipement inférieur à 1,5k€), **en investissement** (équipement égal ou supérieur à 1,5k€). Sont considérés comme éligibles les frais de fonctionnement listés ci-dessous :

- les divers frais de mission (transport, hébergement, restauration, communication, etc.)
- la sous-traitance de tâches techniques ou spécialisées (dessin archéologique, analyse isotopique, enquêtes, etc.)
- la gratification de stagiaires
- les dépenses associées aux rencontres scientifiques, et une participation aux frais d'édition ; les frais de traduction ; les frais de traitement comme la mise en page, les index, etc.
- du matériel *ad hoc* pour le projet de recherche. **NB : Le matériel électronique générique ne sera pas financé**
- les demandes de licences logiciel, l'abonnement à des banques de données si *ad hoc* pour le projet de recherche, ainsi que la documentation imprimée et les livres.

La masse salariale pour l'organisation d'évènements ne sera pas financée.

Critères d'éligibilité

Les porteurs de projets doivent :

- Être issus d'une structure appartenant au [périmètre de l'IdEx](#) d'Université Côte d'Azur
- Appartenir, pour un des partenaires au moins, au [périmètre de l'A5](#)
- Faire partie du personnel de recherche et enseignement permanent d'Université Côte d'Azur

Les projets devront :

- Respecter le format demandé et notamment le nombre limite de pages
- Entrer dans au moins un des [Axes de l'Académie 5](#), argumentaire à l'appui
- Avoir une dimension pluri-, inter- ou transdisciplinaire
- Reposer sur un Consortium de chercheurs au sein d'Université Côte d'Azur et au niveau national ou international, réalisé au terme d'une concertation préalable au dépôt et élaboré dans une démarche de construction collective du projet

Les projets peuvent être rédigés en français ou en anglais.

Le porteur devra fournir à l'issue du projet un rapport scientifique avec les principaux résultats (3 pages maximum) ainsi qu'un rapport financier (2 pages maximum).

Les publications issues du projet respecteront la [CHARTRE DE SIGNATURE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES D'UniCA](#).



Le cas échéant, un exemplaire de chacune des publications scientifiques sera déposé collection IDEX HAL-UniCA : <https://hal.science/IDEX-UNIV-COTEDAZUR>

Elles comporteront en outre la mention :

- FR : *Ce travail a bénéficié d'une aide du gouvernement français, gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du projet Investissements d'Avenir UCAJEDI portant la référence n°ANR-15-IDEX-01*
- EN: *This work has been supported by the French government, through the UCAJEDI Investments in the Future project managed by the National Research Agency (ANR) with the reference number ANR-15-IDEX-01*

Si les recherches effectuées dans le cadre du Projet conduisent à des résultats valorisables, le porteur s'engage à en informer la personne référente du Projet et la Direction Opérationnelle des Programmes Innovation IDEX, préalablement à toute démarche de protection ou de communication.

Critères de sélection

L'évaluation des projets se déroulera en deux phases :

- 1) Les porteurs de projets devront soumettre un projet de maximum 6 pages (plus 4 pages maximum d'annexes) comme indiquée dans le formulaire ci-dessous. Le formulaire demande, entre autres :
 - La description du projet (contexte, objectifs, méthodes) et sa relation avec les axes de l'Académie 5
 - Un exposé de son caractère pluri-, inter- ou transdisciplinaire
 - La présentation du consortium de partenaires et des rôles respectifs de chaque structure impliquée dans les différents volets du projet
 - La manifestation de l'originalité du projet l'exposé de l'impact attendu.
- 2) Dans un second temps une audition sera organisée avec les porteurs des projets qualifiés. Des compléments d'informations pourront être demandés entre la première et la seconde phase.

Les projets soumis seront évalués selon les critères suivants :

- Qualité scientifique (du projet, du porteur et des équipes impliquées)
- Caractère pluri-, inter- ou transdisciplinaire du projet
- Caractère innovant, d'incubation ou de structuration
- Complémentarité des compétences du consortium
- Impact ou attractivité
- Faisabilité et calendrier
- Pertinence du budget demandé au regard des objectifs visés



Modalités de soumission

- Lancement de l'AAP : 23 octobre 2024
- Date limite de soumission des dossiers : **17 février 2025**
- Résultats de l'AAP : juin 2025

Les porteurs de projet sont invités à **envoyer le fichier PDF de leur projet à Giulia Breda** (giulia.breda@univ-cotedazur.fr) avec copie à Arnaud Zucker (arnaud.zucker@univ-cotedazur.fr) et également à **le télécharger sur la plateforme Nuxeo** : [Nuxeo UniCA - Appel à Projets Consortium 2025](#) avant minuit.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter la Chargée de mission de l'Académie 5 : giulia.breda@univ-cotedazur.fr



DOSSIER DE CANDIDATURE AAP CONSORTIUM

Titre – Acronyme (si nécessaire)

Les projets qui dépasseront le nombre de page limite ne seront pas considérés

Porteur.euse du projet

- Nom, Prénom :
- Unité de recherche et EUR :
- E-mail :

CONSORTIUM :

- **Université Côte d'Azur**
- **Partenariats externes :**

Disciplines scientifiques (ou domaine) impliqué(e)s :

Mots-clés :

Axe principal de l'Académie 5 :



I – Présentation du projet (6 pages maximum, taille minimum de la police 11)

- 1.1. *Description du projet (contexte, objectifs, méthodes) et relation avec les axes de l'Académie 5*
- 1.2. *Son caractère pluri-, inter- ou transdisciplinaire*
- 1.3. *Consortium de partenaires et rôles respectifs de chaque structure impliquée dans les différents volets du projet*
- 1.4. *Originalité du projet ; impact et résultats attendus*
- 1.5. *Diffusion de la culture scientifique auprès du grand public et objectifs de valorisation scientifique*
- 1.6. *Suite du projet, pérennisation, potentiel d'internationalisation, préparation d'un projet (Européen, ANR, ERC)*

(Optionnel) DEMANDE DE SOUTIEN DE LA MSI (1 page maximum, taille minimum de la police 11)

Si votre projet relève en partie du périmètre de la MSI ([Maison de la Modélisation, de la Simulation et des Interactions](#)), et que vous voulez faire la demande d'une mise à disposition d'ingénieur pendant maximum un an, votre projet sera co-évalué par la MSI. Merci alors de préciser notamment *quelles compétences font actuellement défaut pour mener à bien le projet, en quoi un ingénieur ou une ingénieure MSI pourrait apporter une expertise et avoir un effet de levier sur le projet, et quels résultats pourraient être atteints. Préciser si un accès aux moyens de calcul (par exemple du [mésocentre Azzurra](#)) sera nécessaire.*

ANNEXES (4 pages maximum)

1) Porteur.euse et Co-porteur.euse (CV d'une demi-page)

2) Budget, co-financements et calendrier prévisionnels

Dépenses de Fonctionnement	1ère ANNEE	2ème ANNEE	3ème ANNEE	
Équipement				
Détail :				
Détail :				
Missions				
Détail :				
Détail :				
Consommables				
Détail :				
Détail :				
Gratification de stage				
Taux horaire x heures prévues par semaine x nombre de semaines				
Masse Salariale				
Autres				
Total				
Recettes (co-financements)				
Organisme				
Organisme				
Organisme				
Organisme				
Organisme				
Total				TOTAL
Total demandé à l'A5				

Indiquer tout complément d'information que vous jugeriez utile, notamment en termes de co-financement(s) potentiel(s) ou existant(s) (financeur, montant, nature) et justification succincte des moyens humains demandés

3) Bibliographie de référence (optionnelle)



Signature des porteur.euse.s du projet

Signature des directeurs.rices des unités de recherche ou structures participantes